DÉPARTEMENT DE LA VIENNE Communiqué de presse



Poitiers, 7 février 2022

Le Département attentif aux conditions de travail de ses agents

Une délégation de 14 agents de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille, conduite par les représentants du syndicat CGT, a été reçue par Marie-Renée DESROSES, Vice-Présidente du Département de la Vienne en charge des ressources humaines et des moyens généraux entourée de représentants de l'administration.

Première avancée majeure : la revendication pour l'augmentation des salaires. Pour 150 agents ayant bénéficié d'un reclassement statutaire (passage de la catégorie B à la catégorie A), le salaire a augmenté, dès janvier 2022, de 1 200 € bruts par an (régime indemnitaire).

A noter que les revendications concernant les heures supplémentaires et le télétravail ont d'ores et déjà fait l'objet d'un vote des membres du comité technique. Si le Département de la Vienne devait être amené à modifier ces accords cela devrait être dans le cadre d'un dialogue social avec l'ensemble des partenaires sociaux.

Autre point significatif concernant **l'écoute et la concertation**. La Direction de l'Action Sociale a organisé plusieurs séminaires dans les territoires pour permettre à l'ensemble des agents de faire des **propositions pour améliorer le fonctionnement du service social** à travers trois groupes de travail : Accueil, Aller vers et Participation.

De plus, **un dispositif d'écoute psychologique** va être mis en place. Ce service confidentiel d'écoute et de soutien psychologique s'adresse à tous les agents de la collectivité sans aucune notion d'arrêt et sans limite d'utilisation. Il permet, également, aux bénéficiaires d'accéder à :

- des vidéos sur des sujets à l'équilibre vie professionnelle/vie privée
- des conférences et visio-conférences sur des thématiques relatives à la santé et au bienêtre.

Concernant **les relations avec les partenaires**, Alain PICHON, Président du Département de la Vienne, a récemment signé une convention avec la CAF de la Vienne pour accentuer les relations et conjuguer les moyens au profit des habitants.

« Nous sommes très attentifs aux conditions de travail de nos agents et à la qualité du service rendu, d'autant plus après cette période de pandémie que l'on subit depuis deux ans. Le Département de la Vienne reste attentif à un dialogue social permanent et de qualité et reste engagé avec ses équipes au plus près des usagers.» - Marie-Renée DESROSES

(O)